

ÉCOLE FONDAMENTALE RENÉ HAUSMAN

AVENUE DU CHAINEUX 30 - B-4802 HEUSY

TÉL: 087 22 57 59 - FAX: 087 22 80 69

ECOLEHEUSY@SKYNET.BE | WWW.ECOLEHEUSY.BE



NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**Nous préparons nos élèves à devenir des citoyens épanouis et responsables,
par la pratique d'une pédagogie active et ouverte sur l'environnement.**

Nous accordons une importance particulière à la communication parents – école.

Introduction

Notre projet d'établissement s'inscrit dans la ligne du **projet éducatif et pédagogique** de l'enseignement de la Communauté française, lequel vise à promouvoir, à travers tout le cursus scolaire, une formation harmonieuse basée sur les principes suivants :

1. promouvoir la confiance en soi et l'authenticité pour que chacun de nos élèves s'épanouisse affectivement et culturellement ;
2. aider nos élèves à s'approprier des connaissances et à acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active et créatrice dans leur environnement social et économique ;
3. préparer tous nos élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
4. assurer à tous nos élèves des chances d'émancipation sociale ;
5. permettre à chaque élève d'atteindre les socles de compétences nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Notre enseignement vise tout particulièrement à

- A. développer une prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et à favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;
- B. développer la socialisation ;
- C. développer les apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs ;
- D. déceler les difficultés et handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

Nous souhaitons faire de notre établissement un lieu où chaque enfant peut trouver sa place. L'enfant est au centre de nos préoccupations, dans un cadre agréable et sécurisant, entouré d'une équipe efficace et stable.

NOTRE PROJET EST ELABORE EN TENANT COMPTE :

1. des besoins spécifiques de nos élèves ;
2. de leur environnement socio-culturel ;
3. des aspirations de leurs parents.

STRATEGIE ET PRIORITES

A. Des valeurs avant tout :

1. Education à la citoyenneté – entraide et solidarité

- *L'école vit en relation avec sa ville, partenaire privilégiée, au travers de visites et d'actions entreprises, et qui consacrent l'ouverture vers l'extérieur.*

Entre autres :

1. *visite de l'hôtel de ville ;*
 2. *Verviers, ville solidaire : récolte des vivres pour Noël ;*
 3. *visite de la caserne des pompiers ;*
 4. *visite d'un home : relation avec les personnes âgées ;*
 5. *animation de Noël au service de dialyse...*
- *De strictes consignes de politesse sont de rigueur, pour les enseignants, les enfants et l'ensemble du personnel.*
 - *Tous les moyens sont mis en œuvre pour que chaque enfant puisse participer aux activités.*

2. Éducation à la démocratie

- *développer des actions de coopération (interne et externe) ;*
- *apprendre à revendiquer ses droits en ayant conscience de ses devoirs ;*
- *développer le sens des responsabilités, le sens critique, l'esprit de discernement ; permettre de donner son avis ; penser aux absents ...*

En participant à des activités telles que :

1. *conseil communal des enfants ;*
2. *visite d'un «avocat dans l'école » ;*
3. *organisation d'un conseil de classe ;*
4. *ou encore pour les petits, utilisation d'un bâton de parole pour apprendre à écouter l'autre.*

3. Éducation à la santé et éducation sportive

- *Collaboration avec le CPMS pour une série d'actions sensibilisant nos élèves :*
 1. *à l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée (Quinzaine thématique) ; réflexion et adaptation régulières des menus proposés à l'école (par ex. : 2 fruits et 2 produits laitiers comme dessert/semaine).*
Suppression des limonades et autres sodas remplacés par la mise à disposition de carafes d'eau de distribution et de fontaines à eau.

2. à l'hygiène des toilettes : respect des nouveaux aménagements et utilisation des lave-mains, des sèche-mains ;
 3. à la prévention des assuétudes ;
 4. à une sexualité liée à l'affectivité ;
 5. aux règles d'hygiène à observer ;
 6. au code de la route (APPER) ;
 7. à une lecture responsable de la publicité.
- *Développement physique harmonieux ; respect du concurrent, fair-play, initiation multisports, prévention des excès pondéraux ...*
- En organisant ou en participant à des activités telles que :*
1. *petit déjeuner équilibré à comparer à un déjeuner habituel ;*
 2. *« Journée fruits » pour la collation (fruit de la saison de préférence) ;*
 3. *« Je cours pour ma forme » ; journées sportives pour les grands ; nage ou marche parrainées ; jogging des enfants de Verviers ;*
 4. *piscine hebdomadaire depuis les classes maternelles ;*
 5. *activités où toute la classe participe et pas seulement les «meilleurs» ;*
 6. *exiger / prévoir des tenues adéquates lors des activités sportives (piscines et cours de gym) dès la maternelle ;*
 7. *journées au Céréki pour les classes maternelles ;*
 8. *règles d'hygiène rappelées avant les repas : se laver systématiquement les mains ;*
 9. *progressivement, utilisation de gourdes et de bouteilles d'eau en remplacement des berlingots.*

4. Éducation à l'environnement

- *Chaque enfant participe activement aux opérations organisées par notre école (Chevaliers verts, ...) et à celles mises en place par les pouvoirs locaux pour promouvoir un meilleur respect de l'environnement.*

C'est ainsi que nos élèves sont très tôt sensibilisés à la problématique des déchets par la pratique du tri sélectif, par une réflexion sur leurs habitudes quotidiennes (collaboration avec « Les Intercommunales liégeoises »).

- *Des choix sont posés :*
 1. *organiser des **classes d'eau** ;*
 2. *lutter contre le gaspillage (ne prendre que ce dont on a besoin) ;*
 3. *respecter la nature environnante, les abords de l'école (nature sous toutes ses formes).*

5. Éducation à l'autonomie

1. *en respectant les endroits de jeu et en veillant à la propreté des cours ;*
2. *en partant en classe verte ;*
3. *à l'occasion de parrainage entre les enfants ;*
4. *en assurant personnellement la gestion de ses tickets de dîner dès la 3^{ème} primaire ;*
5. *en gérant individuellement le contenu de sa mallette et l'organisation de son banc ;*
6. *en apprenant à s'habiller et à se déshabiller dès la première maternelle ;*
7. *en recherchant soi-même ses objets perdus ;*
8. *en prenant des initiatives encouragées et suscitées par les adultes ;*
9. *en ayant une réflexion constructive à propos d'un comportement inadéquat.*

B. Des Apprentissages

1. Des têtes bien faites ...

- **Amener les enfants aux compétences demandées en fin d'étapes**

- *en différenciant les rythmes de travail ;*
- *en organisant un tutorat entre élèves d'une même classe.*

Il importe de déceler rapidement les différences, les difficultés, voire les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations adéquates :

- *être à l'écoute des élèves, les observer dans l'accomplissement des tâches quotidiennes ;*
- *informer régulièrement les parents des progrès accomplis (notamment par le biais des réunions parents/enseignants) ;*
- *faire appel aux personnes-ressources telles que logopède, médecin, psychomotricien, psychologue du CPMS,... en cas de difficultés ou handicaps persistants ;*
- *en favorisant une individualisation des apprentissages par l'utilisation de fichiers autocorrectifs et de logiciels, par la pratique de la pédagogie du contrat, de la pédagogie de soutien et d'approfondissement ;*
- *par des applications différenciées en progression qualitative (utilisation d'outils taxonomiques, ...)* ;
- *par un monitorat au sein de la classe...*

Pour ce faire, organisation :

1. de concertations concernant les matières vues, des capacités des élèves, du fonctionnement dans les classes ;
2. d'une «Quinzaine pédagogique» à laquelle chaque classe de l'école participe et collabore, en fonction du projet choisi (Quinzaine de la lecture, de la musique, de l'alimentation, ...). Ces projets débouchent sur l'organisation d'une Fête d'été (ouverture de l'école ; présentation des productions et des apprentissages aux parents).

- **Assurer la continuité des apprentissages ...**

- les élèves de 3^e année maternelle, de 1^{ère} et 2^e années primaires peuvent participer à des activités communes (ateliers créatifs ou autres) ;
- l'accueil des tout-petits est personnalisé grâce à l'action de la puéricultrice ;
- des activités de parrainage, auxquelles participent des élèves du maternel et du primaire sont organisées. , dès le début de l'apprentissage de la lecture, des enfants vont présenter leur « savoir-lire » dans les classes maternelles ;
- les activités de psychomotricité et le jeu prennent une place importante dans la grille-horaire hebdomadaire, tant en section maternelle, qu'en début d'enseignement primaire. A cette fin, une nouvelle salle de psychomotricité entièrement équipée est mise à la disposition des enseignants ;
- organisation de concertations entre cycles, et verticales pour tout l'établissement ;
- élaboration de terminologies communes (grammaire, mathématique, ...);
- les titulaires gardent leurs élèves durant deux années scolaires (cycles) ;
- concertations entre cycles et avec les professeurs des cours spéciaux.

- **Les travaux à domicile**

- en 1^{ère} et 2^e années primaires, il est demandé à l'élève de lire souvent ou de présenter à ses parents ce qui a été réalisé en classe ;
- à partir de la 3^e année primaire, les travaux à domicile sont conçus comme le prolongement d'apprentissages déjà réalisés en classe. Ils doivent pouvoir être faits sans l'aide de l'adulte. En aucun cas, ils ne donneront lieu à une cotation. Leur durée journalière n'excédera que rarement 20 minutes en 3^e et 4^e primaires, et 30 minutes en 5^e et 6^e primaires ;
- le plus souvent, il est accordé un délai de plusieurs jours à l'élève pour les réaliser.

- **Lutter contre l'absentéisme**

L'absentéisme est une préoccupation majeure de notre équipe. Un dispositif de prévention est mis en place : lettre circulaire à tous les parents en début d'année scolaire, formulaire standardisé pour la justification des absences, procédure d'alerte de la direction par les enseignants. Ce dispositif est adapté et mis à jour en fonction des situations individuelles rencontrées et en étroite collaboration avec le centre PMS.

- **L'étude et l'accueil extrascolaire**

Trois salles d'études sont organisées les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 17h30. L'accueil extrascolaire est assuré chaque jour jusqu'à 17h30 également (le mercredi, pas d'étude organisée et garderie jusqu'à 13h00) ;

Un atelier d'expression et de créativité est organisé durant tous les temps de midi.

- **Veiller à une remédiation précoce ...**

- actions de remédiation par le titulaire de classe (conception et réalisation de fichiers appropriés ...);
- privilégier les petits groupes en P1 et P2 ;
- monitorat et groupes de niveau au sein de la classe ;
- pédagogie différenciée, travail par contrat, travail en sous-groupes ;
- prévenir les parents et la direction dès qu'un problème est décelé ;
- une heure de remédiation prévue dans l'horaire de la semaine.

Mais aussi

2. Des enseignants formés ...

Avec le souci constant d'améliorer la qualité de leur action pédagogique, les enseignants participent activement et régulièrement aux journées de formation continue organisées conformément au décret du 11 juillet 2002. Dans ce cadre, le Centre d'autoformation de Tihange est naturellement un partenaire privilégié. Autant que possible, des enseignants s'associent à des recherches universitaires.

Le choix des formations micro est réfléchi en équipe, en fonction des aspirations et projets de l'année et de la quinzaine pédagogique annuelle (formations sur la lecture, la musique, ...) mais aussi réflexion à long terme (préparation du projet d'établissement) et engagement citoyen (développement durable, gestion de l'eau, ...)

Une littérature pédagogique diversifiée et régulièrement renouvelée est mise à leur disposition.

Création d'une bibliothèque globale dans la salle des professeurs. BCD des enseignants avec les fichiers qui sont actuellement répartis dans les classes.

3. Évaluer mais avant tout pour progresser ...

- une évaluation formative qui permet à chaque élève de gérer certains apprentissages après avoir pris connaissance de son niveau de maîtrise d'une compétence ;
- une évaluation sommative pour permettre aux parents de prendre connaissance, par le bulletin scolaire, des progrès réalisés par leur enfant ;
- une évaluation certificative en fin d'études primaires portant sur les compétences de base ;
- un apprentissage à l'autoévaluation.

Et donc,

1. Une réunion des parents est organisée lors de chaque fin de trimestre (en primaire).
2. Organisation d'évaluations externes obligatoires prévues à la fin du 2^e cycle (fin de 2^e) et du 4^e cycle (fin de 6^e -> CEB)
3. Les enseignants sont toujours disponibles pour entendre les demandes des parents.

4. Optimiser le passage des élèves dans le secondaire et leur orientation adéquate

- Nos élèves de 6^e année primaire sont informés des différentes professions et, particulièrement, de celles qui sont ou seront porteuses d'emplois, ainsi que des études à entreprendre pour y avoir accès. Cette tâche est assumée conjointement par les enseignants concernés, le Centre PMS (présence hebdomadaire dans l'école) et autres personnes-ressources invitées à l'établissement.
- Nos élèves sont amenés à prendre en charge leurs apprentissages et à être capables de choisir leurs propres chemins d'appréhension du monde extérieur.
- En outre, il est mis en place une pédagogie du contrat qui constitue un apprentissage structuré et solide de la responsabilité et de l'autonomie avec auto- et coévaluation.
- Enfin, nous veillons à orienter nos élèves terminant le 4^e cycle (fin de 6^e primaire) vers l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française. Une visite est également organisée au SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions).
- Et visite de différentes écoles secondaires, organisées par la Communauté française.

5. Organiser l'année complémentaire

Un dossier spécifique est rédigé par l'enseignant pour chaque enfant en difficulté. Lorsqu'une année complémentaire est proposée en concertation avec les parents, le CPMS et l'équipe pédagogique, une collaboration étroite et des concertations régulières entre enseignants et/ou avec la direction sont organisées afin d'échanger les observations. L'équipe établira les contenus spécifiques à travailler et analysera lors des concertations, l'évolution du programme spécifique mis en place pour l'enfant.

6. Organiser l'intégration des enfants à besoins spécifiques

L'intégration des enfants à besoins spécifiques se fera conformément au décret organisant l'enseignement spécialisé. En collaboration avec les parents, le centre PMS et l'équipe pédagogique de notre école et celle de l'enseignement spécialisé la Court'Echelle à Andrimont, des stratégies seront mises en place afin d'intégrer au mieux les enfants.

Un calendrier de rencontres sera élaboré afin qu'enseignants et parents puissent évaluer l'évolution des apprentissages et collaborer au mieux à la progression de l'enfant.

